

Doctrine sociale

Les principes et leur cohérence

Introduction

Un tronc commun à partir duquel se détachent six branches.

Le tronc commun c'est la dignité de la personne humaine et les six branches ce sont les six principes dont nous allons parler ce soir.

D'où vient cette dignité ? Est-ce un choix arbitraire ou bien y a-t-il des fondements solides ?

1 - Pour nous chrétiens, l'homme est enfant de Dieu et parce qu'il est enfant de Dieu il hérite du Père une dignité que rien ne saurait effacer ou faire oublier.

Les six principes dont nous allons parler visent tous à la même chose : rendre compte de cette dignité. C'est en cela que réside leur cohérence. Pour la commodité du raisonnement ils sont séparés : dans la réalité ils se tiennent les uns les autres.

Les six faces d'un dé.

2 - L'incarnation du Christ : Dieu vient dans notre humanité.

Ce simple fait montre à lui seul combien l'histoire des hommes est importante aux yeux de Dieu. C'est dans cette histoire, au travers de cette histoire, que Jésus le Christ porte le message du salut. Et ce message nous dit que chaque personne compte.

Dès lors, toute démarche chrétienne est intimement liée à la vie du monde : ou bien nous entrons pleinement dans l'histoire des hommes – avec tous les engagements que cela suppose- ou bien nous tournons le dos au Mystère de l'incarnation.

Jésus porte le message du salut, de la résurrection et de la vie éternelle et ce message il le fait passer en devenant solidaire des plus petits et des plus rejetés.

À méditer dans nos réflexions actuelles sur l'évangélisation.

Relire :

Chapitre 4 de « La joie de l'Évangile » : « La dimension sociale de l'évangélisation »

Nous voilà donc sur deux pieds :

- enfants de Dieu et donc appelés à vivre en relation intime avec le Père des cieux,
- frères de tous les hommes et appelés à manifester concrètement cette fraternité et cette solidarité.

Le bien commun / Les biens communs

Les biens communs

Je dois veiller à ne pas dilapider ou détériorer ce qui est nécessaire à la vie de tous : eau, air, environnement, énergie, biens matériels,....notre planète dans son ensemble.

Question actuelle de l'eau : comment la gérer ?

Des biens communs auxquels nous pensons moins en tant que biens communs : la monnaie (Gaël Giraud : monnaie actuellement privatisée par le rôle prépondérant des banques privées ; nécessité de rendre à la monnaie son caractère de bien commun : le crédit, la dette et son règlement,...

« Depuis 2008, la BCE a créé des milliers de milliards à l'intention des banques et pas un centime à l'intention de la société civile. Alors que plusieurs économistes – dont je fais partie – soutiennent que si ces milliards avaient été créés à l'intention des ménages et des entreprises (non financières) endettés, comme cela a été fait en Australie, l'économie se porterait beaucoup mieux ». (Gaël Giraud)

Le bien commun

On perçoit déjà que la gestion de tous ces biens communs concrets nous conduit vers la notion d'un bien commun général qui les englobe tous et les dépasse : le bien commun, au singulier, **ce n'est pas bien sûr une simple addition de conditions matérielles.**

Dans un premier temps nous pensons aux conditions politiques nécessaires pour que les sociétés vivent en bonne harmonie : La démocratie, la liberté, ...

Exemple actuel des événements autour des assassinats perpétrés par des islamistes en France. Un véritable tsunami d'émotion et de solidarité a été soulevé. Ce qui était vécu comme une banalité apparaît soudain comme un bien précieux, un bien fragile aussi : la liberté d'expression (Charlie hebdo), la sécurité (comment être juif en France sans avoir peur chaque jour, comment être chrétien en orient ou en Afrique sans avoir peur ?).

La liberté et la sécurité sont des biens communs : nous avons besoin d'être libres et de vivre en sécurité pour un réel épanouissement. La contrainte et la peur empêchent cet épanouissement.

Le bien commun rend compte de l'unité de l'individuel et du social : puisque je suis un être social, il ne suffit pas que je me soucie de mon bien ; j'ai aussi à me soucier d'un bien plus grand, le bien de la collectivité. Ce bien, qui est plus grand que mon propre bien personnel, est le bien commun.

La notion de bien commun me rappelle que je dois sans cesse voir au-delà de mes intérêts propres.

Le bien commun est un équilibre entre mes aspirations et le nécessaire respect des aspirations des autres.

Le bien commun est une construction permanente.

La recherche du bien commun est un combat.

La fragilité du bien commun : fragilité qui vient de notre propre fragilité humaine

« **Le bien de la communion des personnes** » : page 23 du livre
« Notre bien commun »

Un emboîtement semblable à celui des poupées gigogne : bien commun local, régional, national, planétaire.

La recherche du bien commun exige de chacun une conscience ouverte à tout l'humain, à l'universel : exemple de l'environnement (le réchauffement de la planète et la production de gaz carbonique : c'est bon pour une industrie locale mais à terme cause de la montée des océans et du sinistre de régions entières).

Rapport entre le « je » et le « nous », rapport présent/avenir,

Le lien social

« Réhabiliter la politique » (Déclaration de la Commission sociale de 1999),

9. - « L'organisation politique existe par et pour le bien commun, lequel est plus (davantage), que la somme des intérêts particuliers, individuels ou collectifs, souvent contradictoires entre eux. Il comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement, plus facilement. Aussi doit-il être l'objet d'une recherche inlassable de ce qui sert au plus grand nombre, de ce qui permet d'améliorer la condition des plus démunis et des plus faibles. Il se doit de prendre en compte non seulement l'intérêt des générations actuelles, mais également, dans la perspective d'un développement durable, celui des générations futures. »

Exemple en réserve : l'entreprise

Une communauté humaine

Les clients

Les employés

Les actionnaires

Les dirigeants

Les pouvoirs publics

Une recherche d'équilibre

La recherche du bien commun comme lieu de conflits mais aussi de solidarité : Si la recherche de solutions optimales pour l'épanouissement de chacun et de tous est un lieu de conflits, c'est aussi le lieu où naît la solidarité.

Exemple : les choix budgétaires dans une municipalité : qui favoriser, jeunes, personnes âgées, sportifs, associations, écoles,... ? Au long des discussions je vais découvrir une réalité : la commune est une communauté humaine.

La destination universelle des biens

Les biens de la planète, biens matériels, biens intellectuels, biens spirituels doivent être mis à disposition de tous de manière équitable : nous parlons de destination universelle des biens.

Compendium de la Doctrine sociale :

171 « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité ». Ce principe se base sur le fait que « la première origine de tout bien est l'acte de Dieu lui-même qui a créé la terre et l'homme, et qui a donné la terre à l'homme pour qu'il la maîtrise par son travail et jouisse de ses fruits (Gn 1, 28-29). Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne. C'est là l'origine de la destination universelle des biens de la terre. En raison de sa fécondité même et de ses possibilités de satisfaire les besoins de l'homme, la terre est le premier don de Dieu pour la subsistance humaine ».

Ce droit est « *originaire* » et donc la destination universelle des biens précède le droit de propriété lui-même.

Ce droit est inhérent à l'individu, à chaque personne, et il est *prioritaire* par rapport à toute intervention humaine sur les biens, à tout ordre juridique de ceux-ci, à toute méthode et tout système économiques et sociaux :

Populorum progressio, 22, de Paul VI : « **Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, sont subordonnés à la destination universelle des biens : ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation, et c'est un devoir social grave et urgent de les ramener à leur finalité première** ».

Limites du droit de propriété

Étendue de la tâche à accomplir :

- 1% des habitants de la planète possèdent à eux seuls 45% des richesses de la planète
- Les écarts entre riches et pauvres ont tendance à s'accroître

- Les chiffres qui touchent à la faim, à la santé, à l'éducation : ...

La subsidiarité

Ce principe posé dès les premières encycliques sociales a été défini par Pie XI en 1931, dans son encyclique « Quadragesimo anno » :

« De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber ».

Priorité accordée au développement des corps intermédiaires et à leur rôle.

Chaque problème doit pouvoir être débattu et réglé à l'échelon le plus bas.

Les instances supérieures sont au service des instances inférieures.

Prise en compte de la créativité et développement du sens de l'initiative, développement de la citoyenneté.

Tension entre subsidiarité et centralisation : domaine des transports

Tension entre subsidiarité et solidarité : la revendication d'autonomie des régions, Occitanie, par exemple

La participation

Conséquence de la subsidiarité : tous ceux qui sont concernés doivent pouvoir participer à l'élaboration des décisions qui les concernent.

C'est bien sûr le fondement de toute démocratie.

C'est aussi le lieu où s'enracine et s'exprime la dignité de la personne et son épanouissement : importance de la liberté d'expression, porte ouverte à la créativité.

Efficacité sociale : l'entreprise : l'employé est-il un simple exécutant ou une personne responsable et capable de prendre en compte l'intérêt de son entreprise ?

Électeur et citoyen : il ne suffit pas de voter

Consommateur et acteur : Consom'acteur

La responsabilité des dirigeants : éduquer, informer, donner les moyens d'accéder à la connaissance des tenants et aboutissants.

Participation et démocratie : construire votre bonheur mais sans vous, c'est dangereux !! Et voué à l'échec.

Technocratie : mainmise de soi-disant experts sur les prises de décision.

La solidarité

Une constatation : la solidarité existe de fait :

Une seule planète pour tous : les choix faits en un point quelconque de la planète influent, en bien ou en mal, sur d'autres points de la planète (économie, environnement, énergie)

Les moyens de communication : réseaux sociaux et autres ; ils peuvent isoler devant un écran ou un clavier mais ils sont aussi un fantastique vecteur pour la mise en relation de tous avec tous. En quelques minutes la planète entière devient solidaire des dessinateurs de Charlie hebdo.

Une seconde constatation : les facteurs de division sont nombreux et créent sans cesse des clivages, des affrontements :

Il ne suffit pas que la solidarité soit inscrite dans la réalité même des choses, il faut la faire vivre.

Un combat politique est nécessaire :

- Chômage : immigrés contre français
- Jeunes contre vieux
- Hommes contre femmes

Alors que faire ?

Toute la partie qui suit a été largement reprise dans un article de Bertrand Cassaigne, jésuite, article publié sur le site du CERAS, Centre de recherche et d'Action Sociale des jésuites français. (<http://www.doctrine-sociale-catholique.fr/index.php?id=6762>)

La charité est la source.

La solidarité est une traduction directe de la charité (mot pris au sens théologique)

La solidarité est un principe de compréhension et d'action, qui exprime la manière dont est reconnue la dignité de chacun, au-delà des inégalités.

La solidarité est à la fois reconnaissance des aspirations et mise en œuvre à travers un droit et des institutions.

La solidarité donne toute son extension à la charité. La charité donne tout son sens à la solidarité.

Solidarité et subsidiarité sont intimement liées

« En vertu du premier, l'homme doit contribuer avec ses semblables au bien commun de la société, à tous ses niveaux. Par-là, la doctrine de l'Église est opposée à toutes les formes de l'individualisme social ou politique.

En vertu du second, ni l'État ni aucune société ne doivent se substituer à l'initiative et à la responsabilité des personnes et des communautés au niveau où elles peuvent agir... Par-là, la doctrine de l'Église s'oppose à toutes les formes de collectivisme » (Congrégation pour la doctrine de la foi, *Instruction sur Liberté chrétienne et libération*, 73).

Ce n'est pas affaire de sentiment, « d'impression ou d'attendrissement superficiel, c'est une détermination persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous » (SRS 38).

Cette responsabilité passe par l'élaboration d'un droit, garanti par des institutions, au plan d'un État comme au plan international.

La solidarité n'est pas l'assistanat ou le paternalisme.

Il s'agit de reconnaître l'interdépendance des hommes et d'en tirer des conclusions conformes au bien commun.

Rejet de l'individualisme.

Recherche de la justice sociale.

Le sommet de la solidarité : don de soi : le sacrifice du Christ

Jésus est pleinement solidaire de toute l'humanité.

Le don : Benoît XVI souligne dans son encyclique « caritas in veritate », la nécessité du don en économie, pas seulement comme un apport marginal mais comme une composante à part entière du fonctionnement de l'économie. Qu'est-ce que le don, sinon une des formes de mise en œuvre de la solidarité ?

Pistes de réflexion pour une démarche chrétienne :

- **Solidarité et dignité de la personne**
- **Solidarité et eucharistie**
- **Solidarité et réconciliation**
- **Solidarité à la lumière de la notion évangélique de « prochain »**

La solidarité est finalement un des chemins pour viser le bien commun et la destination universelle des biens

(les 6 faces du dé !!)

L'option préférentielle pour les pauvres.

Ce n'est pas nous (nous l'Église ou nous personnellement) qui faisons une « option préférentielle pour les pauvres » ; l'amour de préférence pour les démunis est le fait de Dieu. Ce n'est pas une option des chrétiens, c'est un choix de Dieu.

Pape François : Exhortation apostolique « la joie de l'Évangile »

La place privilégiée des pauvres dans le peuple de Dieu

197. « Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu, au point que lui-même « s'est fait pauvre » (2 Co 8, 9).

Tout le chemin de notre rédemption est marqué par les pauvres ».

198. Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Dieu leur accorde « sa première miséricorde ». Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir « les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 5)

Un organisme politique, avant toute décision, devrait se poser une question centrale : quelles seront les conséquences de cette décision pour les plus démunis ?

Voilà un critère de discernement à la fois chrétien et révolutionnaire. Il ne s'agit pas de tomber dans la sensiblerie, le paternalisme ou une espèce de commisération de bon ton pour les plus démunis.

Il s'agit, dans la pratique, de vérifier que ce qui est bon pour les plus pauvres est bon aussi pour l'ensemble de la société.

Ce n'est pas uniquement par solidarité – ce qui serait déjà une raison suffisante – que nous sommes appelés à cette option préférentielle pour les plus pauvres, c'est aussi par efficacité sociale, économique, politique.

Rappel du travail de Diaconia 2013 : les enseignements de Diaconia nous appellent à aller jusqu'au bout de cette option préférentielle pour les plus pauvres en posant une nécessité désormais incontournable : que les plus démunis deviennent acteurs de leur devenir. La question n'est pas seulement de les aider ou de tenir compte de leur existence, la question centrale est aujourd'hui : qu'est-ce que je peux faire, qu'est-ce que nous pouvons faire, pour que les plus démunis deviennent acteurs à part entière de la vie sociale. Pour leur plus grand bien et pour notre plus grand bien (**Le bien commun à tous**)

En conclusion

La Doctrine sociale ne propose pas un programme ou des recettes qu'il n'y aurait qu'à appliquer.

La personne est le point de départ et le but de toute activité sociale, de toute activité économique, de toute activité culturelle. Sa dignité est inaliénable.

Développement intégral de « tout homme et de tout l'homme »
(Paul VI)

Le salut se construit collectivement et il se construit dès maintenant. Le chemin du salut n'est pas refermé sur la vie spirituelle et contemplative, ce chemin passe nécessairement par une attention prioritaire aux plus pauvres, ce qui n'est pas possible sans le souci du bien commun, la destination universelle des biens, la place laissée à tous par la subsidiarité et la participation, la construction de la paix : solidarité, justice, respect des libertés.

Connaître ces principes et tendre à leur application fait partie de la vie eucharistique.

L'eucharistie, qui est première, nous envoie vers le monde et nous dit que le Christ nous y précède et nous y attend.

La Doctrine sociale éclaire ce chemin de vie chrétienne au cœur du monde.

Chemin qui nous renvoie à l'eucharistie, lieu de toute solidarité et de tout amour, lieu où tout converge et d'où tout repart.

Bibliographie rapide

Un excellent outil pour faire connaître la Doctrine sociale et animer des travaux de groupe :

« Notre bien commun »

CEF, « Service national Famille et société »

Parcours pédagogique d'initiation à la pensée sociale de l'Eglise

D'autres ouvrages et sites :

Le Compendium : 2005 - Conseil pontifical « Justice et paix »

Site de la CEF (Conférence des évêques de France)

Site « Justice et paix – France »

Site du CERAS : Centre d'Études, de Recherche et d'Action Sociale

Site des « Semaines sociales »

Gaël Giraud : son blog (Pour toutes les questions touchant à la finance, l'économie)

Tanguy-Marie Pouliquen :

« Mieux vivre ensemble dans un monde en crise »

Gaël Giraud :

« Illusion financière » - Éditions de l'Atelier

Aux éditions de l'Atelier il y a aussi toute une série de livres regroupés dans la collection : **« Pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire » :**

- **« Politique et démocratie »**
- **« Éthique et entreprise »**
- **« Extrême droite »**
- **« Immigration »**
- **Etc...**

Tous ces livres sont d'une lecture aisée et très féconde pour qui veut creuser les questions touchant à la pensée sociale de l'Eglise.